



Peinture acrylique garnissante demi brillante pochée



DEFINITION

Peinture demi-brillante pochée aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse, avec label NF Environnement.

DOMAINES D'EMPLOI

- Intérieur
- Travaux neufs ou de rénovation
- Murs et plafonds des pièces sèches et humides
- Toiles de verre.
- Travaux courants (finition B).

SPECIFICITES

- Excellente opacité.
- Facilité de répartition.
- Adapté pour recouvrir les toiles de verre.
- Label NF Environnement.

POINTS FORTS

- Respect de l'environnement, de la santé du peintre et de ses clients.
- Application facile.
- Entretien facile.

CARACTERISTIQUES

Aspect du film sec :	Demi-brillant poché.
Brillant spéculaire (suivant norme ISO 2813) :	55 % sous 60°
Extrait sec en volume (en blanc) :	40 (± 2) %
Extrait sec en poids (en blanc) :	53 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,29 (± 0.05) g/cm ³
Résistance à l'abrasion humide :	Norme NF EN 13 300 : classe 1
Rendement moyen :	Sur supports lisses : 12 à 14 m ² /L. Sur toiles de verre : 7 à 9 m ² /L
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	Sec au toucher : 1 heure
Redoublable :	6 heures
Teintes :	Blanc et teintes approchées pastel du nuancier REFLETS.
Conditionnements :	15 L



MISE EN ŒUVRE

Préparation des fonds : Les supports devront être préparés conformément aux dispositions de la norme NF P 74.201-1 et 2 (DTU 59.1).

Systèmes d'application :

Murs et plafonds : imprimer les supports à l'aide d'une couche de SIGMALYS PRIM ou SIGMACRYL PRIM ou PERUSTOP et recouvrir de deux couches de SIGMALYS DEMI BRILLANT.

Métaux ferreux : imprimer à l'aide du PRIMAIRE FER et recouvrir de 2 couches de SIGMALYS DEMI BRILLANT.

Métaux non ferreux : imprimer à l'aide du PRIMAIRE SPE et recouvrir de 2 couches de SIGMALYS DEMI BRILLANT.

Matériel d'application : Brosse, rouleau polyester 10/12mm, pistolet

Dilution : Prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel : Eau.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : Températures du support et d'application supérieures à 8°C et humidité relative inférieure à 65%.

Recommandations particulières : Appliquer sans tirer. SIGMALYS DEMI BRILLANT ne convient pas à la mise en peinture de menuiseries comportant des ouvrants.

CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2 / 4a.

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/b) : 100 g/l (2010). Ce produit contient maximum 100 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

CONSERVATION

- 1 an en emballage hermétique d'origine non ouvert.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

HYGIENE ET SECURITE

- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.